

Réf: Dossier N° : 56470

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « OSSIRY-AVIATILLEMENT » en abrégé «O-AVIT »
Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA ABATTA CITE SIDEX

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 05 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « OSSIRY-AVIATILLEMENT » en abrégé «O-AVIT ».

Objet: avitaillement maritime, soudage, la manutention portuaire, le courtage et le placement de personnels pour tous travaux maritimes, la consignation des navires et de la cargaison, le ramassage des ordures au bord des navires et dératisation des navires, la réparation et l'entretien de navire, la consignation, la manutention de gardiennage, transit et exploitation, la consultance et l'inspection maritime, commercialisation d'hydrocarbure en mer, gestion de navire

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA ABATTA CITE SIDEX

GERANT: Madame GNOGBO SANDRINE EPSE SERI .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-29157 du 07/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°26087 du 07/11/2018

